

Laval théologique et philosophique



LÉTHEL, François Marie, *Théologie de l'agonie du Christ : la liberté humaine du Fils de Dieu et son importance sotériologique mises en lumière par saint Maxime le Confesseur*

Jean-Guy Pagé

Volume 36, Number 3, 1980

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/705821ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/705821ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Pagé, J.-G. (1980). Review of [LÉTHEL, François Marie, *Théologie de l'agonie du Christ : la liberté humaine du Fils de Dieu et son importance sotériologique mises en lumière par saint Maxime le Confesseur*]. *Laval théologique et philosophique*, 36(3), 328–329. <https://doi.org/10.7202/705821ar>

Tous droits réservés © Laval théologique et philosophique, Université Laval, 1980

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Le 7 octobre 1950, elle recevait l'autorisation de Rome de fonder une Congrégation de Sœurs destinées à œuvrer parmi les plus pauvres d'entre les pauvres. L'œuvre a grandi. Les novices se sont multipliées. « J'ai reçu récemment, dit-elle, cinquante candidates qui veulent se joindre à nous, elles viennent d'Amérique, d'Australie, d'Angleterre, d'Afrique ». En 3 noviciats, elle compte 209 novices, alors que d'autres congrégations n'en ont plus depuis des années !

Comme saint Paul, elle est dévorée de zèle pour le Christ. Elle ne dort que 2 ou 3 heures par nuit, écrit des lettres jusqu'à 2 h du matin et se lève d'ordinaire à 4h30. Auprès de ses novices, elle insiste sur trois points : l'abandon total à Dieu, la confiance aimante et la joie.

Quand, en 1976, on célébra le jubilé d'argent des *Missionnaires de la Charité*, dans la plus grande simplicité, Mère Teresa, en louant Dieu avec les paroles de Marie ajouta : « Nous n'avons rien fait. C'est LUI qui a fait tout. C'est à LUI qu'il faut rendre gloire ».

Aussi longtemps qu'il y aura sur terre des personnes de cette qualité, il ne faut pas désespérer de notre monde.

Henri-M. GUINDON, S.M.M.

Fr.-M. LÉTHEL : *Théologie de l'agonie du Christ*, La liberté humaine du Fils de Dieu et son importance sotériologique mises en lumière par saint Maxime Confesseur, préface de M.-J. Le Guillou, Paris, Beauchesne, 1979 (13.5 x 21.5 cm), coll. « Théologie historique », n° 52, 129 pages.

Le livre de Fr.-M. Léthel est sans doute une thèse ou le condensé d'une thèse soutenue pour l'obtention d'un grade universitaire (cf. certaines allusions de la préface de M.-J. Le Guillou). Il en a toute la rigueur, quoiqu'il parvienne discrètement, surtout dans les dernières pages (Épilogue, pages 112-121), à susciter une émotion profonde chez le lecteur à l'égard du personnage de saint Maxime.

Sans s'attacher à des détails inutiles, Léthel décrit l'évolution de la pensée de S. Maxime en face du monothélisme byzantin. Il situe d'abord le point de départ de ce dernier dans un texte de S. Grégoire de Naziance emprunté à son *Quatrième Discours théologique*. Partant des affirmations de Jn 6, 38 et de Luc 22, 42 (et parallèles), S. Grégoire veut répondre à l'objection arienne qui voit là

l'affirmation d'une volonté du Fils différente de celle du Père et l'indice de la non-consubstantialité du Père et du Fils. Grégoire a eu le mérite de discerner que cette volonté autre du Fils par rapport à celle du Père pourrait être sa volonté humaine et non sa volonté divine ; mais comme il ne distingue pas de la contrariété l'altérité, il s'empresse de nier cette volonté humaine chez le Christ pour n'affirmer que sa seule volonté divine identique à celle du Père. Cette confusion entre altérité et contrariété devait être la source du monothélisme byzantin.

C'est le *Pséphos* du patriarche Serge de Constantinople, en 633, qui sera la meilleure expression de ce monothélisme. Ce texte vise d'abord à arrêter la querelle alexandrine relative à la question d'une ou de deux opérations chez le Christ. En conséquence, il rejette l'expression « une opération » comme ne faisant pas droit à la distinction des natures établie par Chalcedoine ; mais il rejette également l'expression « deux opérations », et cela au nom du monothélisme qu'il met au point.

Serge envisage à son tour la possibilité d'une volonté humaine chez le Christ ; mais il en arrive lui aussi à la rejeter pour la même raison que S. Grégoire, c'est-à-dire parce qu'elle s'opposerait à la volonté divine. Cependant, alors que chez S. Grégoire la perspective était trinitaire (égalité du Père et du Fils), chez Serge elle est uniquement christologique : il ne peut y avoir volonté humaine chez le Christ, parce que celle-ci s'opposerait à sa volonté divine et briserait l'unité de sa Personne. Dans cette perspective, le refus de la coupe en Luc 22, 42 est considéré comme un mouvement de la chair du Christ permis par son unique volonté divine.

Serge recherche l'approbation du pape Honorius, qu'il obtient, ce qui vaudra à ce pape d'être anathématisé par le troisième concile de Constantinople en 681. Honorius n'a pas su, lui non plus, distinguer entre altérité et contrariété, ce qui l'a conduit à approuver le texte de Serge. Ce dernier recherche encore l'approbation de l'empereur Héraclius : ce qu'il obtient par l'*Ectèse* de 638. Il recherche enfin l'appui de Maxime, moine grec d'Afrique du Nord, qui est considéré comme un des grands théologiens de son époque. Maxime commence par approuver sans réticence le texte de Serge, trop lié qu'il est encore à la christologie néo-chalcedonienne, qui risquait de laisser dans l'ombre le réalisme vivant de la nature humaine du Christ, sans nier pour autant celle-ci. Pourtant la position de Maxime va évoluer.

D'abord dans son *Opuscule 4*, il affirme nettement et pour la première fois que le Christ a, comme nous, une volonté *humaine*, mais que celle-ci est préservée, par l'union à sa volonté divine, de la contrariété à cette volonté divine que nous connaissons, nous, comme pécheurs. Il y a donc, pour une première fois, une distinction posée entre altérité et contrariété. Maxime continue cependant de voir dans le texte de Luc 22, 42 un mouvement naturel de la chair. On trouve une doctrine assez semblable dans l'*Opuscule 20*. Mais pour comprendre toute la pensée de S. Maxime, il faut se référer à d'autres de ses œuvres où il précise ses notions de « nature » et de « personne » et explique leurs relations, que ce soit, dans le cas des Personnes divines, par rapport à l'unique nature divine, ou, dans le cas de la Personne du Fils, par rapport à ses deux natures, divine et humaine. Dans le cas de la Trinité, Maxime affirme non seulement que l'unique nature divine est *en* trois Personnes, mais qu'elle *est* les trois Personnes. Dans le cas du Christ, il dit que l'unique Personne du Fils est *en* deux natures et qu'elle *est* ces deux natures. Cette dernière affirmation est sûrement à nuancer. L'identité de la Personne du Fils avec ses deux natures n'est pas pure et simple : elle appelle aussi une distinction réelle. Si la Personne du Fils s'identifie à la nature divine, comme celle du Père et celle de l'Esprit d'ailleurs, elle ne s'identifie pas à la nature humaine abstraite, mais à une humanité concrète, à un homme concret. Maxime ne parvient pas à s'exprimer aussi clairement, parce qu'il n'arrive jamais à distinguer nettement « essence » et « existence », au dire de Balthasar cité par Léthel (page 84, note 43).

Mais c'est dans son *Opuscule 6* que Maxime parviendra à une solution définitive du problème soulevé par Serge. Cet opuscule commente le texte « Père, s'il est possible que cette coupe s'éloigne de moi ». L'essentiel de sa pensée sera repris dans le texte dogmatique du concile de Latran de 649, convoqué par Martin I^{er}, texte rédigé par Maxime lui-même. Le grand approfondissement apporté par Maxime peut s'exprimer ainsi : il y a deux volontés et deux opérations chez le Christ consécutives à ses deux natures divine et humaine ; mais parce que son unique Personne divine existe dans ces deux natures et s'identifie à elles, elle veut sa volonté humaine à se conformer en tout à sa volonté divine qui, elle, s'identifie à celle du Père. En conséquence, *le Christ a voulu aussi de volonté humaine le salut de l'homme ; sa liberté humaine s'est engagée dans ce salut.*

Entre-temps, bien des événements contradictoires se déroulent. Jean IV, à l'opposé

d'Honorius, prend position contre le monothélisme et condamne l'*Ectèse* d'Héraclius, qui renonce à la doctrine qu'il y professait. Mais le successeur d'Héraclius, Constant II, soulève de nouveau la querelle du monothélisme, le Pape Théodore I^{er} poursuivant la lutte de Jean IV. Le pape est soutenu par Maxime qui affirme sa foi en la primauté romaine. Constant, pour assurer l'unité de l'empire en face du péril musulman, veut faire cesser toute querelle en revenant au point de départ : il interdit, sous peine de graves sanctions corporelles, de poser même la question d'une ou de deux volontés et opérations chez le Christ. Le pape Martin I^{er} convoque le concile de Latran qui, outrepassant les ordres de l'empereur, définit solennellement ce corollaire du dogme de Chalcedoine : «...nous confessons ses deux natures unies sans confusions ni division, de même conformément aux natures, nous affirmons deux volontés, la divine et l'humaine, ainsi que deux opérations naturelles, la divine et l'humaine, cela pour confirmer parfaitement et sans omission que le même et unique Jésus-Christ, Notre-Seigneur et Dieu, est vraiment par nature Dieu parfait et homme parfait — à l'exception du seul péché — et qu'ainsi il voulait et opérât en même temps divinement et humainement notre salut ».

Avec ce dogme, l'histoire de Jésus est interprétée comme « l'histoire humaine d'une Personne divine ». Martin I^{er} et Maxime paieront de leur vie cette affirmation de la liberté de l'Église et ce progrès effectué par le dogme chrétien. Pourtant l'Église de Rome, sans jamais consentir à anathématiser Maxime, ne le soutiendra plus, pas davantage qu'elle n'avait soutenu Martin I^{er} dans son exil. Maxime n'en mourra pas moins dans la profession de sa fidélité au dogme chrétien et à Rome, se méritant ainsi le titre de « confesseur ». Témoignage pour certains théologiens de notre époque si prompts à critiquer Rome, et si peu courageux pour défendre l'orthodoxie de la foi !

Jean-Guy PAGÉ

Henri DE LUBAC, *Recherches dans la foi.*

Trois études sur Origène, saint Anselme et la philosophie chrétienne. Coll. « Bibliothèque des Archives de Philosophie », 15,5 × 23,5 cm., Paris, Beauchesne, 1979, 152 pp.

L'auteur a réuni dans ce volume trois études écrites à quinze ou vingt ans d'intervalle. La première, sur *la philosophie chrétienne*, remonte à